

POURQUOI ADHÉRER À L'IDRRIM ?

- **Rejoindre le réseau des acteurs professionnels des infrastructures de la mobilité** : bénéficiez d'opportunités d'échanges et de partages d'expérience, accédez à l'annuaire de l'IDRRIM qui recense plus de 300 membres du réseau.
- **Participer à une réflexion collective** : rejoignez les différents comités et groupes de travail et participez aux Assemblées générales de l'Institut.
- **Contribuer à la progression et à l'innovation du secteur** : exprimez vos besoins, participez aux débats, accompagnez les changements, anticipez les évolutions, encouragez les expérimentations, valorisez les innovations.
- **Rester connecté** : accédez aux informations et événements du secteur, recevez les publications et la lettre d'information de l'Institut, bénéficiez d'un contact privilégié avec l'équipe de l'IDRRIM.

Montant des cotisations à titre individuel année 2024 :

- ◆ Collectivités territoriales : 900 €
- ◆ Entreprises : 2 300 €
- ◆ Sociétés d'ingénierie, conseil, formation : 1 150 €
- ◆ Professionnels et experts : 60 €

La cotisation porte sur l'année civile en cours et donne accès à l'ensemble des services, des informations et des actions réalisées par l'IDRRIM.

Règlement par virement ou par chèque à l'ordre de l'IDRRIM, bulletin à retourner à :

IDRRIM
9 rue de Berri - 75008 Paris
Tél : 01.44.13.32.99 | Courriel : idrrim@idrrim.com



BULLETIN D'ADHÉSION 2024

• **VOUS ÊTES UN(E)** : Collectivité territoriale Entreprise Société d'ingénierie, conseil, formation Ingénieur(e)

• **VOS COORDONNÉES :**

Nom de la structure :

Nom du représentant (membre AG IDRRIM) Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mobile :

Courriel :

Date : Cachet / Signature :